



CAMPING CHAMBORD-OFFRE D'EMPLOI



OFFRE D'EMPLOI

Tu aimes être dehors,
profiter de la nature,
du soleil, dans un bel environnement
être en bonne compagnie,
jaser avec des gens en vacance, etc...

Cet emploi est pour toi ...

Nous avons besoin d'un
homme d'entretien,
débrouillard et autonome,
avec horaire variable.

Pour information :
Sylvie : 418-618-5687
Jean-François : 418-718-7952
campingchambord@yahoo.ca

CORPORATION DE GESTION DU SENTIER PÉDESTRE OUIATCHOUAN



Offre d'emploi : Aménagiste de sentiers de randonnée pédestre

La Corporation de gestion du sentier pédestre Ouiatchouan gère un sentier de randonnée pédestre qui longe la rivière Ouiatchouan sur 28 km, de Val-Jalbert jusqu'à Lac-Bouchette, à travers une forêt mature.

Tâches

La personne retenue travaillera en équipe sous la supervision du responsable des travaux. Ses principales fonctions seront :

- De contribuer à l'entretien du sentier : abattage et tronçonnage d'arbres, débroussaillage du fond de terrain, enrochement dans certains milieux, nettoyage du terrain et des lieux, construction de trottoirs, de plateformes et de passerelles, installation de mesures de protection (garde-corps), réparation d'infrastructures existantes ; amélioration de l'affichage et du balisage ;
- D'aider à mettre en valeur les attraits naturels du parcours et de la rivière ;
- De proposer des améliorations aux travaux déjà exécutés et participer à ceux en cours.

Exigences

La personne recherchée devra être en excellente forme physique, aimer travailler à l'extérieur en milieu forestier, faire preuve d'initiatives dans l'accomplissement des tâches qui lui seront confiées et, idéalement, posséder de l'expérience dans :

- Le maniement sécuritaire de la tronçonneuse lors de l'abattage et le tronçonnage d'arbres ;
- Le maniement sécuritaire de la débroussailluse ;
- L'aménagement de sentiers de randonnée ;
- La construction d'infrastructures en milieu naturel ;
- La conduite sécuritaire d'un VTT.

Spécifications de l'emploi

- Début de l'emploi : 7 juin 2021 ;
- Durée de l'emploi : 15 semaines de 40 heures ;
- Salaire : 18 \$/h ;
- Lieu de travail : Val-Jalbert ;
- La personne retenue aura à se déplacer de façon autonome, à pied ou en VTT, dans le sentier, selon l'avancement des travaux.

Faire parvenir son CV à chambliga@hotmail.com, avant le 26 mars 2021, 16 h.

ENTRAIDE BÉNÉVOLE DE CHAMBORD



L'Entraide Bénévole de Chambord offre le service de popote roulante de 1 à 5 jours semaine pour les aînés de Chambord.

Si vous avez besoin du service soit pour une convalescence où que vous avez de la difficulté à vous déplacer pour cause de maladie, communiquez avec madame Lise Toulouse au 418 342-6927.

L'Entraide Bénévole de Chambord offre également le service de transport soit pour les rendez-vous chez le médecin, à l'hôpital, chez le dentiste, à la pharmacie etc. Pour plus de renseignements, téléphonez à madame Lise Toulouse au 418 342-6927.



VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Le conseil municipal a approuvé l'état des immeubles sujets à la procédure de vente pour non-paiement de taxes totalisant un solde à recevoir de 18 309.12 \$ incluant les intérêts et pénalités en date du 19 mars 2021, pour les immeubles assujettis.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

Chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie. Pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant. Le conseil municipal a décrété que le mois d'avril est le mois de la jonquille. Nous encourageons la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre. Le conseil municipal a décrété que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

CAPSULES DU CONSEIL (MADAME SUZANNE TREMBLAY)

Le conseil municipal a retenu les services de madame Suzanne Tremblay pour la création de capsules en 2021 pour le conseil municipal selon les termes du contrat proposé. Les capsules avec madame Tremblay reprendront aussitôt que la situation sanitaire le permettra.

OFFRE DE SERVICES – EK ÉLECTRIK INC.

Le conseil municipal a mandaté la firme E.K. Électrik inc. à faire l'ajout d'un interrupteur de transfert manuel 200 ampères 600 volts sur l'entrée électrique de la salle communautaire Gaston Vallée afin de permettre l'alimentation du bâtiment par génératrice en cas d'urgence, pour un montant maximal de 3 252 \$ avant taxes, financé par le budget des opérations.

DONS ET COMMANDITES

Organisme	Montant
Cité étudiante de Roberval (album des finissants)	100 \$

APPROBATION DE FACTURES ET PAIEMENTS

		Montant
Cain Lamarre	Services professionnels	5865.38 \$
Ville de Roberval	Entente alimentation en eau Val-Jalbert	8 401.05 \$

COMPTES À PAYER

Voici la liste des comptes en date du 28 février 2021 :

Dépenses préautorisées :	445 170.40 \$
Comptes payés :	2 496.85 \$
Comptes à payer :	22 163,57 \$

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDS DE DÉVELOPPEMENT PROVENANT DES REDEVANCES ISSUES DES PROJETS DE MISE EN VALEUR HYDROÉLECTRIQUE - VOLET LOCAL PROJET PILOTE AUX LAC-ALMAS ET LAC-GAGNÉ

La Municipalité de Chambord, en collaboration avec l'Association des riverains des lacs Almas et Gagné et l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, veut déposer une demande d'aide financière pour un projet pilote de sensibilisation pour préserver la qualité de l'eau aux Lac-Almas et Lac-Gagné. Le conseil municipal a adopté une résolution pour demander une aide financière à la MRC du Domaine-du-Roy pour le montant de 3 148 \$.

OFFICE D'HABITATION DES 5 FLEURONS - BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

La Municipalité de Chambord approuve le budget prévisionnel 2021 de l'Office d'habitation des 5 Fleurons indiquant un déficit à répartir de 656 388 \$. Le conseil a adopté une résolution pour assumer sa quote-part de 16 834 \$ pour les investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés et plus particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-707 AYANT POUR OBJET D'INTERDIRE LES CHIENS SUR LES PLAGES MUNICIPALES DE CHAMBORD

Le règlement vise à interdire d'introduire ou de garder un chien sur une plage propriété de la municipalité. Le règlement ne s'applique pas au chien d'assistance ainsi qu'au chien-guide ; il appartient toutefois au gardien de faire la preuve qu'il s'agit d'un chien qui a subi l'entraînement approprié à la personne responsable de l'application du présent règlement.

DEMANDE DE MODIFICATION RÈGLEMENTAIRE, 102 ROUTE 169

Un groupe de promoteur intéressé à faire l'acquisition de la propriété située au 102 route 169, s'adresse à la Municipalité afin que cette dernière procède à une modification règlementaire de manière à autoriser divers usages dans la zone industrielle 2I (ancien complexe d'Agropur). Sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement, le conseil municipal a accepté la demande de modification règlementaire.

DEMANDE DE MODIFICATION RÈGLEMENTAIRE, GROUPE VAL

Le Groupe Val s'adresse à la Municipalité afin que cette dernière procède à une modification règlementaire de manière à agrandir la zone industrielle 4I à même les lots 5 007 605 et 5 007 864 (près de l'usine West Fraser). Sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement, le conseil municipal a autorisé la demande de modification règlementaire conditionnellement à l'obligation du demandeur :

- De soumettre des mesures de mitigations pour protéger le site du belvédère de la route 155 ;
- De soumettre un plan d'aménagement du site ainsi que le mode d'opération comprenant les espaces d'entrepôts.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, 195 CHEMIN DE LA POINTE-AUX-PINS

Le propriétaire s'adresse à la Municipalité dans le but d'obtenir une dérogation mineure afin de subdiviser un terrain ayant une largeur façade inférieure à la dimension prescrite, le tout étant désigné comme étant le lot projeté numéro 6 333 276 localisé au 195 chemin de la Pointe-aux-Pins. La portée de la demande de dérogation étant de déroger à l'article 19 dimensions et superficies minimales des terrains non desservis riverains à un lac, du règlement de lotissement 2018-622 de manière à réduire la largeur de la façade d'un terrain à 24.04 mètres plutôt que 50 mètres. Sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement, le conseil municipal a accordé la dérogation mineure, visant à réduire la largeur d'un terrain à 24.04 mètres plutôt que 50 mètres.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, 547 ROUTE 169

Le propriétaire s'adresse à la Municipalité dans le but d'obtenir une dérogation mineure afin de permettre la réduction de la marge de recul avant et arrière en prévision de la reconstruction d'une résidence, le tout localisé au, 547 route 169. La portée de la demande étant de déroger à la grille des spécifications numéro 504, zone 5V, du règlement de zonage 2018-621 de manière à réduire la marge de recul avant à 6.46 mètres plutôt que 8 mètres et réduire la marge de recul arrière à 9.76 mètres plutôt que 10 mètres. Sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement, le conseil municipal a accordé la dérogation mineure, visant à réduire la marge de recul avant à 6.46 mètres plutôt que 8 mètres et de réduire de la marge de recul arrière à 9.76 mètres plutôt que 10 mètres.

DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY – AGRANDISSEMENT DE L'AFFECTATION INDUSTRIELLE À MÊME L'AFFECTATION AGRICOLE

Le Groupe Val s'adresse à la Municipalité de Chambord afin que cette dernière procède à une modification règlementaire de manière à agrandir la zone industrielle 4I à même les lots 5 007 605 et 5 007 864 localisés dans la zone 4A, secteur agricole dévitalisé (près de l'usine de West Fraser). Le conseil municipal demande la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy afin procéder à l'agrandissement de l'affectation industrielle à même l'affectation agricole sur les lots 5 007 605 et 5 007 864.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-709 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 2018-625 DE MANIÈRE À PRÉCISER LES DOCUMENTS À SOUMETTRE PAR LE REQUÉRANT À L'APPUI DE SA DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT

Le règlement vise à ajouter, au 5^e paragraphe de l'article 19 « *Demande de permis de construction* » du chapitre III « *Dispositions administratives* », un deuxième picot qui se libelle comme suit :

« Dans le cas de l'agrandissement d'un bâtiment principal, la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment accessoire sur fondation de béton, un certificat de localisation daté d'un maximum de 5 ans. En cas de non-disponibilité de ce document, un plan d'implantation dûment produit par un arpenteur-géomètre. »

PROTOCOLE D'ENTENTE – PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

La Municipalité est en possession d'une plantation d'épinette blanche qui pourrait être admissible à de l'arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. L'arrosage est gratuit et le produit utilisé est biologique. Le conseil municipal a accepté le protocole d'entente entre la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) ainsi que la Municipalité de Chambord selon les termes de l'entente.

PROTOCOLE D'ENTENTE – PORTES D'ENTRÉE

Le conseil municipal a accepté l'entente entre la MRC du Domaine-du-Roy et la Municipalité de Chambord en vue de l'application de la convention entre la MRC du Domaine-du-Roy et Hydro-Québec. La Municipalité bénéficie d'une aide financière de 125 000 \$ pour faire l'amélioration paysagère de la porte d'entrée située dans le secteur de l'intersection de la route 155 et la route 169.

VENTE DE TERRAIN (CONSTRUCTION LOUIS VAILLANCOURT 9398-4987 QUÉBEC INC.)

Le conseil municipal a autorisé la vente Construction Louis Vallancourt 9398-4987 Qu.bec inc., pour un prix de 18 396 \$, les lots 5 009 427 et 5 009 428 du cadastre du Québec (rue des Champs) pour construire un jumelé de luxe.

AIDE AUX ORGANISMES—SUBVENTIONS 2021

Voici la liste des subventions à être versées aux organismes de Chambord pendant l'année 2021 comme suit :

Chevaliers de Colomb	1 200 \$
Comité marché public	600 \$
Fabrique de Chambord	2 500 \$
Table de concertation	1 500 \$
Total :	5 800 \$

CLUB SPORTIF DE CHAMBORD - SUBVENTION 2021

Le conseil municipal a autorisé de verser en 2021 une subvention au montant de 3 000 \$ au Club Sportif de Chambord.

MAISON DES JEUNES L'ENTRE-PARENTHÈSE - SUBVENTION 2021

Le conseil municipal a accepté de verser en 2021 une subvention au montant de 13 000 \$ à la Maison des jeunes l'Entre-Paranthèse de Chambord, payable en deux versements soit en mars et l'autre en septembre.

APPUI AU PROJET PILOTE DES BOUÉES DE NAVIGATION POUR LES SECTEURS DOMAINE-DU-MARAIS ET DOMAINE-DU-NOROIS

À cause d'un problème d'assurance responsabilité civile pour les bouées de navigation, les associations des riverains du Domaine-du-Maraïs et Domaine-du-Norois doivent faire appel à une compagnie pour l'installation et l'enlèvement des dites bouées. Le Conseil de gestion durable du Lac-Saint-Jean veut faire un projet pilote durant l'été 2021 dans les deux secteurs en question. Le conseil municipal a accepté de participer financièrement au projet pilote pour 50 % des coûts liés à l'installation et l'enlèvement des bouées de navigation jusqu'à un maximum de 1 000 \$.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 6 AVRIL 2021 À 19 H

Pour des informations supplémentaires et voir toutes les résolutions, vous trouverez sur notre site Internet les procès-verbaux des séances du conseil.

PAGE 1	PAGE 3
Camping Chambord-Offre d'emploi	Chronique du conseil (suite)
Entraide Bénévole de Chambord	PAGE 4
Corporation de gestion du sentier pédestre Ouatouchouan	Chronique du conseil (suite)
PAGE 2	Changement d'heure
Chronique du conseil	Info-Municipalité



CHANGEMENT D'HEURE

N'oubliez pas que nous devons avancer l'heure dans la nuit de samedi à dimanche.



INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 7 avril 2021
Publication le 9 avril 2021

